

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

INNATE PHARMA ANNONCE LA TENUE DE SON ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE LE 2 JUIN 2016 A MARSEILLE ET LA MISE A DISPOSITION DE SON DOCUMENT DE REFERENCE 2015

Marseille, le 27 avril 2016

Innate Pharma (Euronext Paris : FR0010331421 – IPH) annonce la tenue de son assemblée générale annuelle le 2 juin 2016 à 10 heures, au siège social de la Société, situé au 117, avenue de Luminy à Marseille (9^{ème} arrondissement).

L'avis de réunion publié ce jour au Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires (« BALO ») contient l'ordre du jour, le texte des projets de résolutions, ainsi que les modalités de participation et de vote à cette assemblée. Cet avis peut être consulté sur le site internet de la Société : <http://innate-pharma.com/documentsAG>.

L'ensemble de la documentation concernant l'Assemblée sera tenu à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, et disponible sur son site internet à partir du 12 mai 2016.

Le Document de Référence incluant le Rapport Financier Annuel a été publié le 25 avril 2016 sous le numéro D.16-0397, et est disponible sur le site internet de la Société (<http://innate-pharma.com>) ainsi que sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers (<http://www.amf-france.org/>).

Il est disponible en version papier sur simple demande auprès du service « Relations Investisseurs » de la Société.

Précisions sur l'assemblée générale :

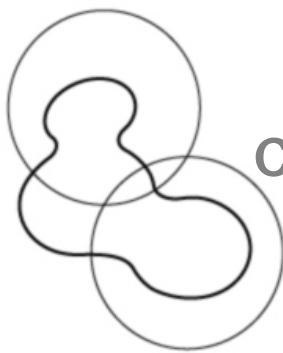
Seuls les actionnaires ayant procédé à l'inscription en compte de leurs titres au plus tard le deuxième jour ouvré précédent la date fixée par l'Assemblée, à zéro heure, heure de Paris, pourront participer à l'assemblée générale.

Pour les actionnaires détenant des titres au porteur, leur intermédiaire habilité devra leur fournir une « attestation de participation ». Cette attestation devra être jointe au formulaire de vote à distance ou de procuration. L'attestation de participation pourra se substituer à la carte d'admission pour les actionnaires souhaitant être physiquement présents à l'assemblée générale.

Les questions écrites des actionnaires devront être reçues au plus tard le quatrième jour ouvré précédent l'assemblée générale (par lettre recommandée, au siège social, ou par courriel à l'adresse suivante : investisseurs@innate-pharma.fr).

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent se procurer les documents préparatoires à l'assemblée générale visés à l'article R. 225-83 du Code de Commerce sur simple demande :

- Par courrier à l'adresse suivante : Innate Pharma, Services actionnaires, 117, avenue de Luminy BP 30191, 13009, Marseille, France, ou
- Par courriel à l'adresse suivante : investisseurs@innate-pharma.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

À propos d’Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. est une société biopharmaceutique qui conçoit et développe des anticorps thérapeutiques innovants contre le cancer et les maladies inflammatoires.

Innate Pharma est spécialisée en immuno-oncologie, une approche d’immunothérapie novatrice qui change le paradigme de traitement des cancers en rétablissant la capacité des cellules immunitaires à reconnaître et éliminer les cellules tumorales.

La Société est pionnière dans le développement d’anticorps bloquant les récepteurs inhibiteurs de points de contrôle des cellules NK (« natural killer* »). Aujourd’hui, Innate Pharma a trois programmes testés en clinique ainsi qu’un portefeuille de candidats précliniques adressant de nouvelles cibles et mécanismes.

Son approche originale a donné lieu à des alliances structurantes avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme Bristol-Myers Squibb et AstraZeneca, Sanofi et Novo Nordisk A/S.

Basée à Marseille et cotée en bourse sur Euronext Paris, Innate Pharma comptait 118 collaborateurs au 31 décembre 2015.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

Informations pratiques :

Code ISIN FR0010331421
Code mnémonique IPH

Disclaimer :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d’aléas et d’incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de Innate Pharma et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence déposé auprès de l’AMF et disponible sur les sites Internet de l’AMF (www.amf-france.org) et de Innate Pharma (www.innate-pharma.com).

Le présent communiqué, et les informations qu’il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d’un ordre d’achat ou de souscription, des actions Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Innate Pharma
Laure-Hélène Mercier
Director, Investor Relations
Tel.: +33 (0)4 30 30 30 87
investors@innate-pharma.com

ATCG Press
Marie Puvieux (France)
Mob: +33 (0)6 10 54 36 72
presse@atcg-partners.com

* Natural killer cells pour cellules tueuses.